IT-95-5/18-T D3 - 1 / 30520 BIS 27 August 2010 3/30520 BIS

PvK

Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de

l'ex-Yougoslavie depuis 1991

Date:

13 janvier 2010

IT-95-5/18-T

FRANÇAIS

Anglais

Original:

Affaire n°:

LA CHAMBRE DE PREMIÈRE INSTANCE III

Composée comme suit : M. le Juge O-Gon Kwon, Président

M. le Juge Howard Morrison M. le Juge Melville Baird

M^{me} le Juge Flavia Lattanzi, juge de réserve

Assistée de : M. John Hocking, Greffier

Ordonnance rendue le: 13 janvier 2010

LE PROCUREUR

c/

RADOVAN KARADŽIĆ

DOCUMENT PUBLIC

ORDONNANCE FIXANT LA DATE D'UNE CONFÉRENCE DE MISE EN ÉTAT

Le Bureau du Procureur

 $\begin{array}{l} M. \ Alan \ Tieger \\ M^{me} \ Hildegard \ Uertz\text{-}Retzlaff \end{array}$

<u>L'Accusé</u> <u>Le Conseil désigné</u>

Radovan Karadžić M. Richard Harvey

2/30520 BIS

LA PRÉSENTE CHAMBRE DE PREMIÈRE INSTANCE du Tribunal international

chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit

international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991

(respectivement, la « Chambre de première instance » et le « Tribunal »),

D'office,

ATTENDU que, le 3 novembre 2009, la Chambre de première instance a suspendu le procès

dans la présente affaire jusqu'à nouvel ordre,

VU la Décision relative à la désignation d'un conseil et ordonnance concernant la suite du

procès, rendue le 5 novembre 2009, dans laquelle la Chambre de première instance ordonnait

que le procès reprendrait le 1^{er} mars 2010,

ATTENDU qu'aucune audience n'a été tenue en l'espèce depuis le 3 novembre 2009 et qu'il

est dans l'intérêt de la justice et d'une préparation efficace en vue de la reprise du procès le

1^{er} mars 2010 de tenir une conférence de mise en état avant cette date,

EN VERTU des articles 54 et 65 bis du Règlement de Procédure et de preuve,

ORDONNONS qu'une conférence de mise en état se tiendra le jeudi 28 janvier 2010 à

14 h 30, dans la salle d'audience I.

Fait en anglais et en français, la version en anglais faisant foi.

Le Président de la Chambre de première instance

/signé/

O-Gon Kwon

Le 13 janvier 2010 La Haye (Pays-Bas)

[Sceau du Tribunal]